

**Sica Invest**  
Société anonyme  
Boulevard de la Cambre 33  
1000 Bruxelles  
BCE 0810.604.650  
(la « Société » ou « SICA INVEST »)

---

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE**

**AU 31 JUILLET 2013**

---



## ATTESTATION

---

Le Conseil d'Administration de SICA INVEST, ci-après représenté par Monsieur Marco MENNELLA, administrateur délégué, atteste que, à sa connaissance, les états financiers repris en annexe, établis conformément aux normes comptables belges, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de SICA INVEST, et que le rapport de gestion repris en annexe contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de SICA INVEST, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Bruxelles, le 20 janvier 2013

Marco MENNELLA  
Administrateur délégué



## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AUX COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 JUILLET 2013

---

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société, devant avoir lieu le 17 février 2014, à 10 heures au siège social de la Société, le présent rapport de gestion du Conseil d'Administration, établi conformément à la législation applicable, afférent aux comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice social clôturé le 31 juillet 2013, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **A. PRESENTATION DE SICA INVEST ET DE SES ACTIVITES**

---

*SICA INVEST est une société d'investissement ayant pour objet la détention et la gestion active de participations dans des sociétés de type « small caps ». Parmi ces sociétés « small caps » étaient au départ visées les sociétés admises sur le Marché Libre ou sur le marché Alternext d'Euronext Brussels, mais également des sociétés de faible capitalisation visant une admission prochaine sur l'un de ces marchés. Compte tenu du désintéressement progressif des investisseurs pour ces marchés, SICA INVEST a décidé de s'orienter davantage vers le marché réglementé d'Euronext, les valeurs non cotées et les participations industrielles avec un historique de rentabilité.*

#### **Politique d'investissement et stratégie**

Le capital initial de SICA INVEST résulte de l'apport, par un nombre limité d'investisseurs, d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles dans des sociétés admises sur le Marché Libre d'Euronext Brussels ou dans des sociétés non cotées visant une admission prochaine sur ce marché. SICA INVEST ne prenait en règle générale que des participations minoritaires dans les sociétés dans lesquelles elle investissait.

Compte tenu du désintéressement progressif des investisseurs pour ces marchés, et afin de faire face aux pertes récurrentes subies depuis sa constitution, SICA INVEST a décidé à la fois de s'orienter davantage vers le marché réglementé d'Euronext et les valeurs non cotées et à la fois de modifier sa politique de développement et d'investissement. En vue de cette nouvelle politique d'investissement, l'assemblée générale particulière de la Société, qui s'est réunie le 15 avril 2013, a mis fin aux mandats des anciens administrateurs de la Société et a nommé un nouveau Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, nouvellement constitué, s'est réuni le 6 mai 2013 pour arrêter la nouvelle politique de développement et d'investissement de la Société. Cette nouvelle politique s'oriente essentiellement autour de trois points :

1



- (i) A ce jour, la Société ne facturait pas de « management fees » à ses participations et tirait ses revenus de plus-values sur participations et de dividendes. Le Conseil d'Administration a décidé de modifier sa politique de facturation. Dorénavant, la Société facturera ses services aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations, ce qui lui permettra de financer son fonds de roulement tout en préservant la valeur de ses actifs ;
- (ii) le Conseil d'Administration entend également analyser les actuels frais et engagements financiers de la Société afin de les réduire au maximum et d'ainsi réduire ses besoins en fonds de roulement pour les années à venir ; et
- (iii) le Conseil d'Administration souhaite s'écarter de la politique d'acquisition annoncée par l'ancien management, et de réorienter la Société vers une politique d'acquisition de participations industrielles non cotées avec un historique de rentabilité. Ces participations seront actives dans le même secteur ou dans des secteurs présentant des synergies. Par voie de conséquence, la Société entend se présenter désormais comme un holding sectoriel dont l'objectif est d'accompagner ces participations à forte potentialité.

Pour le surplus, le Conseil d'Administration n'a, à ce jour, pas encore arrêté de position par rapport à l'actuel portefeuille de participations de la Société.

Par ailleurs, SICA INVEST négocie actuellement avec les actionnaires de la société privée à responsabilité limitée V-LUX, dont le siège social est établi à 4480 Clermont-sous-Huy, Route de Yernée 1, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0417.798.202 et au Registre des Personnes Morales de Huy (ci-après « V-LUX »), leader belge dans le domaine des luminaires étanches, en vue d'acquérir 50% des actions de cette dernière.

#### **Politique de dividende**

Compte tenu du fait que la plupart des participations détenues par SICA INVEST ne font pas l'objet de distribution de dividendes, SICA INVEST ne se trouve pas dans la possibilité de distribuer des dividendes.

## **B. RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE**

---

### **B.1 Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 juillet 2013 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Les principaux postes des comptes annuels sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

#### **B.1.1 Compte de résultats de la Société**

Les charges d'exploitation s'élèvent, au 31 juillet 2013, à 250.296€. Elles s'élevaient à 246.773 € au 31 juillet 2012.



La perte d'exploitation fait apparaître, au 31 juillet 2013, une perte de 249.867,21 €, contre une perte de 246.773,15 € au 31 juillet 2012.

Les produits financiers s'élèvent, au 31 juillet 2013, à 33.294,08€, contre 40.590,35 € au 31 juillet 2012.

Les charges financières s'élèvent, au 31 juillet 2013, à 56.210,70€.

Ce poste est en diminution par rapport à l'exercice précédent où il s'élevait à 673.691,46 € au 31 juillet 2012.

La perte courante avant éléments exceptionnels diminue à 272.783,83 € au 31 juillet 2013 contre une perte de 879.874,26 € au 31 juillet 2012.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 57.937,14 € au 31 juillet 2013 contre 528.159,84 € au 31 juillet 2012.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1.704.970,49 € à la clôture au 31 juillet 2013 contre 1.449.937,74 € à la clôture au 31 juillet 2012.

Les comptes annuels de la Société clôturés au 31 juillet 2013 présentent un résultat de l'exercice déficitaire de 1.919.817,18 €. Il était déficitaire de 1.801.652,16 € au 31 juillet 2012.

#### **B.1.2 Bilan de la Société**

Les capitaux propres au 31 juillet 2013 s'élèvent à 13.114,69 €, contre 1.932.931,87 € au 31 juillet 2012.

Les immobilisations financières au 31 juillet 2013 diminuent à 544.221,30 €, contre 2.830.626,06 € pour l'exercice précédent.

#### **B.1.3 Information sur la représentation du capital de la Société**

Le capital social s'élève à 2.630.462,23 € et est représenté par 818.194 actions ordinaires dématérialisées.

#### **B.1.4 Evolution de l'actionnariat de la Société**

SICA INVEST n'a pas reçu de déclaration de participation importante d'un actionnaire depuis le dernier rapport annuel.

### **B.2 Evolution des affaires de la Société (art. 96, 1° C.soc.)**

#### **B.2.1 Faits marquants de l'exercice**

##### **B.2.1.1 Baisse des cours du Marché Réglementé**

La crise financière internationale a provoqué des baisses importantes sur les marchés, ce qui a aussi eu un impact psychologique négatif sur le Marché Libre. Après les fortes chutes de cours de 2010 et de 2011, les cours du Marché Libre ont continué à être sous pression en 2012. Le manque de liquidité caractéristique du



Marché Libre n'a pas permis aux cours des participations détenues par SICA INVEST de profiter de la hausse intervenue en 2013.

#### B.2.1.2 Obligation SVP

En décembre 2012, SICA INVEST a vendu ses dernières obligations SVP. La position de ces obligations était à l'origine de 245.000 € en nominal. La Société est parvenue à vendre ces obligations à une moyenne de 60% de la valeur d'origine de celles-ci, ce qui représente un bon prix comparé aux 45-50% des quelques cotations qu'ont connu lesdites obligations.

#### B.2.1.3 PROOST

Confrontée aux problèmes du Marché Libre (marché étroit, manque d'information, faillites des émetteurs), SICA INVEST a eu l'intention d'adapter sa politique d'investissement en se focalisant davantage sur des sociétés non cotées.

Dans le cadre de cette nouvelle politique d'investissement, la première opération de la Société a été la prise de participation de 30%, pour un montant de 500.000 €, dans le capital de la SA SPLICHAL. Cette dernière a repris, le 27 avril 2012, avec l'accord du tribunal de commerce de Turnhout, la plupart des actifs et des activités de la société PROOST NV, qui était en réorganisation judiciaire du fait notamment de la crise économique et de la concurrence exercée par les pays de l'Est pratiquant de bas salaires. SA SPLICHAL a changé son nom en PROOST et a loué l'usine exploitée par PROOST NV à Turnhout. Cette opération a permis de sauver 141 emplois.

Afin de financer l'opération, un crédit pont court terme d'un montant de 500.000 € avec un taux d'intérêts de 3% mensuel a été souscrit auprès de CHRISMAR NV. L'objectif était de rembourser ce crédit par le biais de l'émission d'un emprunt obligataire convertible. Comme l'autorisation légale afin d'émettre cet emprunt s'est fait attendre plus longtemps que prévu, un accord a été conclu avec CHRISMAR NV fin octobre 2012. Par cet accord, CHRISMAR a acquis de SICA INVEST la propriété des actions PROOST contre l'extinction de la dette que SICA INVEST avait envers CHRISMAR (en principal et intérêts).

#### B.2.1.4 FLEXOS/ FLEXOS ICT

La société verviétoise FLEXOS a apporté fin 2010 ses activités belges à une nouvelle filiale dénommée FLEXOS ICT et est devenue une société holding. En dehors de ses activités existantes de vente de PC, imprimantes, software etc., FLEXOS ICT a créé une division mobile (FLEXOS Media) qui devait se concentrer sur le développement d'applications mobiles et la création d'une plate-forme de marketing SMS et d'une régie publicitaire. Les environnements visés étaient l'iPhone, l'iPad, Android et Blackberry, sans oublier les réseaux sociaux tels que Facebook. Le business plan prévoyait, grâce à cette nouvelle activité, un triplement du bénéfice entre 2013 et 2015. En deux étapes, SICA INVEST a acquis 49,9% du capital de FLEXOS ICT à 833 € par action. Ce prix était élevé mais justifié par les perspectives de la division Media de FLEXOS ICT. Malheureusement, l'équipe Media a quitté FLEXOS ICT. SICA INVEST a décidé d'appliquer une réduction de valeur de 500.000,- € sur sa participation en FLEXOS ICT, par rapport au prix d'acquisition. En dehors de sa participation en FLEXOS ICT, FLEXOS est propriétaire de 100% des actions de la société de droit français CLARILOG et de 9,9% des actions de SICA INVEST. L'éditeur français de logiciels CLARILOG est le leader sur le marché du logiciel d'Asset Management avec de nombreuses références prestigieuses.

SICA INVEST a conclu 2 conventions avec la société ARSEUS concernant les titres de FLEXOS :

- La première convention prévoit la vente de 44.367 actions de FLEXOS à 5,25 € et le remboursement par FLEXOS de l'avance de 50.000 € qui lui a été consentie par SICA INVEST. Celle-ci a été normalement exécutée.



- La seconde convention prévoit la vente de 48.198 actions de FLEXOS à 5,25 €. Cette convention était valable jusque fin 2013.

#### B.2.1.5 3WIN/SYNAPTIX

Au cours de l'exercice écoulé et suite aux importantes difficultés qu'elle connaissait, notamment des difficultés à obtenir les fonds nécessaires à son développement, la société 3WIN a été contrainte d'introduire une procédure de réorganisation judiciaire par transfert de tout ou partie de ses activités conformément à la loi relative à la continuité des entreprises. Dans le cadre de cette procédure, l'activité de 3WIN – à savoir la conception d'appareils médicaux implantables en vue du traitement de la maladie de Parkinson, de la dystonie, mais aussi des personnes malentendantes – en ce compris les brevets que 3WIN détenait, a été transférée à une nouvelle société dénommée SYNAPTIX. Suite à ce transfert, 3WIN a fait aveu de faillite.

SICA INVEST détenait des obligations émises par la société 3WIN, à concurrence de 500.000 €. SICA INVEST a amorti complètement cette participation. SICA INVEST a investi 125.970€ dans la société SYNAPTIX, ce qui lui a permis d'acquérir une participation de 7,9% dans le capital de cette dernière.

#### B.2.1.6 PHOTONIKE

SICA INVEST a vendu en janvier 2012 la participation qu'elle détenait dans SCF Invest à 0,045 €, soit son prix de revient, et a acquis en contrepartie une participation dans la société PHOTONIKE, société spécialisée dans le secteur de l'électricité photovoltaïque. Vu le peu d'informations publiées sur PHOTONIKE, SICA INVEST a acté une réduction complète de la valeur comptable de cette participation et ce malgré un cours de bourse (Marché Libre Euronext Paris) de 5,90 € ce qui correspond à un prix bien supérieur au prix d'acquisition de ladite participation.

#### B.2.1.7 Investissements à venir

Le Conseil d'Administration souhaite s'écarter de la politique d'acquisition annoncée par l'ancien management, et qui visait à ce que la Société prenne des participations principalement dans des sociétés cotées sur un marché réglementé. Le Conseil d'Administration a décidé de réorienter la Société vers une politique d'acquisition de participations industrielles non-cotées avec un historique de rentabilité. Ces participations seront actives dans le même secteur ou dans des secteurs présentant des synergies ce qui amènera la Société à se présenter comme un holding sectoriel.

A cet effet, le Conseil d'Administration négocie avec les actionnaires de V-LUX, une société belge leader dans le domaine des luminaires étanches, l'acquisition de 50% des actions de cette dernière par la Société. Cette acquisition est envisagée endéans le mois de juin 2014. En vue du financement de cette acquisition, la Société envisage d'émettre un emprunt obligataire dont les modalités pratiques ne sont pas encore arrêtées.

Par ailleurs, dans le cadre de ces négociations, les actionnaires de V-LUX envisage également d'apporter le solde des actions de V-LUX, soit 50% des actions V-LUX, au capital de la Société par le biais d'une augmentation du capital de la Société par apport en nature de 50% des actions de V-LUX.

#### B.2.2 Informations relatives aux questions environnementales

La Société n'est pas confrontée à des questions environnementales.

#### B.2.3 Informations relatives aux questions de personnel



La Société n'a pas engagé de personnel.

#### **B.2.4 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée**

##### **B.2.4.1 Risques liés à SICA INVEST**

###### **Risques liés à la composition du portefeuille de SICA INVEST**

Le portefeuille initial de SICA INVEST était composé d'un certain nombre d'actions et d'obligations convertibles ou avec warrant de sociétés admises sur le Marché Libre ou sur le Marché Alternext d'Euronext Brussels ou d'Euronext Paris. Les caractéristiques de ces marchés sont qu'ils sont peu contrôlés, peu liquides, peu transparents et qu'une série d'émetteurs cotés sur ces marchés sont tombées en faillite au cours de ces dernières années.

L'actuel Conseil d'Administration de SICA INVEST attire l'attention des actionnaires sur le fait que depuis sa constitution il n'a jamais été prévu que SICA INVEST preste des services à ses participations et par conséquent puisse les facturer. Dans ce contexte, le financement des frais de fonctionnement de SICA INVEST provenait essentiellement de ses participations sous la forme de dividendes. Ces distributions de dividende ont été jusqu'en 2013 largement insuffisantes à couvrir les frais de SICA INVEST qui, par conséquent, a dû contracter un emprunt obligataire à hauteur de 500.000 € et vendre à perte ses propres participations en réduisant ainsi ses actifs.

Le nouveau Conseil d'Administration de SICA INVEST, nommé le 15 avril 2013 afin de contrer le risque inhérent à cette incapacité structurelle de faire face à ces frais autrement que par une déperdition d'actifs, a décidé d'orienter le portefeuille de SICA INVEST sur des valeurs non cotées et sur les services offerts à ces sociétés. Cette nouvelle politique permettra à SICA INVEST de facturer les services offerts à ses participations sous forme de « management fees ». Ces « management fees », ou commissions, devraient permettre à SICA INVEST de couvrir ses frais de fonctionnement, voir même de dégager du bénéfice.

Comme mentionnée ci-avant, le Conseil d'Administration entend même réorienter la Société vers une politique d'acquisition de participations industrielles avec un historique de rentabilité.

A cet égard, le Conseil d'Administration attire l'attention des actionnaires quant au fait qu'il ne peut garantir le succès de la nouvelle politique de réorientation du portefeuille de SICA INVEST vers des valeurs non cotées, des services offerts à ces sociétés et l'acquisition de participations industrielles avec un historique de rentabilité.

###### **Risque de liquidité et de trésorerie.**

La Société a peu de liquidités puisque la plupart des titres détenus actuellement par elle ne sont pas liquides. Cette faible liquidité s'explique par (i) la faible liquidité voir même l'absence totale de liquidité sur le marché des titres détenus par la Société et par (ii) l'absence de marché.

Cette absence de liquidité peut s'avérer problématique pour faire face aux besoins financiers à court terme et porter atteinte à la politique de « sell and buy » que SICA INVEST souhaite appliquer.

##### **B.2.4.2 Risques liés à une cotation sur Alternext Brussels**

###### **Volatilité et volume de transactions**





Le cours des actions SICA INVEST est affecté d'une forte volatilité depuis son admission sur Alternext. Le volume des transactions a fortement baissé depuis 2012. C'est un phénomène auquel beaucoup de sociétés admises à la négociation sur Alternext Bruxelles sont confrontées.

SICA INVEST ne peut par conséquent en aucune façon prévoir ou garantir le prix de marché de ses actions. En outre, le marché des actions a connu ces dernières années des fluctuations marquées en termes de volumes et de prix. Cette volatilité a eu un effet significatif sur le cours des titres émis par de nombreuses sociétés pour des raisons non liées à leurs performances opérationnelles.

### **B.2.5 Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière**

Le Conseil d'Administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'y a aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non financière qui donnerait un éclairage sur la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels sociaux et dans les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

## **B.3 Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice (art. 96, 2° C.soc.)**

### **B.3.1 Transaction avec l'ancien management de SICA INVEST**

Le Conseil d'Administration rappelle que SICA INVEST a décidé de mettre fin avec effet immédiat aux mandats d'administrateur de l'ancien management, et ceci notamment en raison d'un certain nombre de fautes de gestion commises par celui-ci dans le cadre de son mandat. Cette décision des actionnaires de SICA INVEST a engendré un conflit entre l'ancien management et SICA INVEST. Ce conflit a été résolu par la signature d'une convention de transaction pour solde de tous comptes avec Monsieur Adolf SCHROYENS en date du 21 novembre 2013 après la réalisation d'un audit relatif aux risques que ces fautes de gestion pourraient engendrer pour SICA INVEST dans le futur.

En effet, considérant l'infime probabilité de voir se concrétiser des risques résiduels, non identifiés par l'audit, et considérant qu'il était de loin préférable de régler ce différent à l'amiable en raison du poids administratif et financier qu'engendrerait une procédure judiciaire, le Conseil d'Administration a jugé qu'il était dans l'intérêt de SICA INVEST de conclure la convention de transaction avec Monsieur Adolf SCHROYENS.

Néanmoins, le Conseil d'Administration signale que, indépendamment du fait qu'un audit des risques a été effectué et que ceux-ci ont été traités dans la convention de transaction, un risque demeure quant aux risques résiduels non identifiés par l'audit et pour lesquels SICA INVEST ne pourra plus se retourner contre Monsieur Adolf SCHROYENS pour faute de gestion.

En effet, par la signature de la convention de transaction, au nom et pour le compte de SICA INVEST, le Conseil d'Administration a (i) traité les risques identifiés par l'audit réalisé, mais (ii) s'est également engagé à tenir Monsieur Adolf SCHROYENS indemne de toute réclamation découlant de l'exécution par Monsieur Adolf SCHROYENS des mandats exercés pour ou au sein de SICA INVEST.

Néanmoins, le Conseil d'Administration attire l'attention des actionnaires quant au fait que la convention de transaction a été conclue avec Monsieur Adolf SCHROYENS seul, et que SICA INVEST se réserve le droit le cas échéant d'agir à l'encontre des autres administrateurs composant l'ancien Conseil d'Administration.



### **B.3.2 SICA INVEST est devenue l'associé unique de ARSEUS et de COLOMBO et en a proposé la fusion par absorption**

Par une convention de vente d'une part sociale conclue en novembre 2013, la SPRL COLOMBO a vendu à SICA une part sociale de la SPRL ARSEUS. Ce faisant, SICA INVEST est devenue l'associé unique de la SPRL ARSEUS. En effet, avant la conclusion de la convention de vente d'une part sociale, le capital social de la SPRL ARSEUS représenté par 100 parts sociales était réparti comme suit : nonante-neuf (99) étaient détenues par SICA INVEST et une (1) était détenue par la SPRL COLOMBO.

En décembre 2013, SICA INVEST a déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles un projet de fusion par absorption de la SPRL ARSEUS par SICA INVEST.

### **B.3.3 Cession des sociétés COLOMBO et FLEXOS**

Par la convention de transaction pour solde de tous comptes susmentionnée, SICA INVEST a cédé à Monsieur Adolf SCHROYENS, qui l'a accepté, ses cent nonante-neuf (199) parts sociales dans COLOMBO, pour le prix de vingt milles euro (20.000 €).

En décembre 2013, SICA INVEST a vendu l'ensemble des actions Flexos ICT pour €11.000

### **B.4 Circonstances susceptibles d'avoir une incidence notable sur le développement de la Société (art. 96, 3° C.soc.)**

A la connaissance du Conseil d'Administration, il n'y a pas de circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la Société.

### **B.5 Indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement (art. 96, 4° C.soc.)**

La Société n'exerce pas d'activité de recherche ou de développement.

### **B.6 Indications relatives à l'existence de succursales de la Société (art. 96, 5° C.soc.)**

La Société n'a pas établi de succursale.

### **B.7 Justification de l'application des règles comptables de continuité (art. 96, 6° C.soc.)**

Suite aux lourdes réductions de valeurs, SICA INVEST a perdu la plus grande partie de sa substance.

Le bilan fait apparaître une perte reportée et le compte de résultats fait apparaître une perte de l'exercice au cours des deux derniers exercices, ce qui oblige le Conseil d'Administration, conformément à l'article 96, 6° du Code des sociétés, à justifier l'application des règles comptables de continuité.



L'application des règles comptables de continuité se justifie en raison de la poursuite des activités de la Société, nonobstant les pertes encourues. La Société entend en effet procéder à des appels de fonds nouveaux, via l'émission d'un emprunt obligataire convertible, lui permettant de financer l'acquisition de 50% des actions V-LUX.

## **B.8 Information à insérer en vertu du Code des sociétés (art.96, 7° C. soc)**

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale (art. 523 C. Soc.) : Le nouveau Conseil d'Administration constate qu'au cours de l'exercice social écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visées par l'article 523 du Code des sociétés. Aux dires de l'ancien Conseil d'Administration, il n'a jamais été constaté, au cours d'une réunion du Conseil d'Administration, la survenance d'une situation dans laquelle un administrateur avait un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'Administration et vertu de laquelle la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés aurait dû être appliquée.

Cependant, le nouveau Conseil d'Administration est d'un avis contraire. Ledit Conseil d'Administration considère en effet qu'au cours de l'exercice social écoulé, un administrateur de SICA INVEST a eu un intérêt opposé de nature patrimoniale à une décision ou à une opération relevant du Conseil d'Administration, mais que la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés n'a pas été appliquée. En effet, au cours de la réunion de l'ancien Conseil d'Administration qui a statué sur l'accord conclu avec CHRISMAR NV, dont il est fait référence ci-dessus et relatif à la vente des actions PROOST contre l'extinction de la dette que SICA INVEST avait envers elle, Monsieur AGNESSENS avait un intérêt opposé de nature patrimoniale à cette opération et la procédure prévue par l'article 523 du Code des sociétés n'a pas été appliquée.

Recours au capital autorisé (art. 608 C. Soc.) : Le Conseil d'Administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a décidé d'aucune augmentation du capital de la Société dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'Administration n'a pas non plus décidé d'émettre des obligations convertibles ou des warrants au cours de l'exercice clôturé au 31 juillet 2013.

Acquisition, cession et mise en gage d'actions propres (art. 624 et 630, § 1<sup>er</sup> C. Soc.) : Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas directement ou indirectement acquis, cédé ou mis en gage ses propres actions.

## **B.9 Utilisation des instruments financiers (art. 96, 8° C.soc.)**

Le Conseil d'Administration confirme que la Société n'a pas utilisé d'instruments financiers qui sont pertinents pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits.

## **B.10 Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir**

### **B.10.1 Apport de liquidités et nouveaux investissements**

SICA INVEST a émis le 12 novembre 2010 un emprunt obligataire d'un montant maximal de 1.500.000,- € qui a été souscrit à concurrence de 500.000,-€.



SICA INVEST prépare l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant minimum de 5.000.000,-€. Grâce aux liquidités qui résulteraient de la souscription à ces obligations, SICA INVEST compte investir dans l'achat de 50% des actions de V-LUX

L'emprunt obligataire existant ainsi que les intérêts courus seraient par ailleurs convertis en emprunt obligataire convertible.

### **B.11 Proposition d'affectation du résultat de la Société**

La perte de l'exercice clos au 31 juillet 2013 est de 1.919.817,18 €.

Le Conseil d'Administration propose à l'assemblée générale ordinaire d'affecter la perte de l'exercice clos au 31 juillet 2013 de la manière suivante :

Perte à reporter : 1.919.817,18 €

### **B.12 Emoluments perçus par le commissaire en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux**

Le commissaire de la Société a perçu au cours de l'exercice écoulé des émoluments liés à des missions particulières accomplies au sein de la Société en dehors de son mandat de contrôle des comptes annuels sociaux.

### **B.13 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition (art. 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé)**

Les statuts de la Société contiennent certaines dispositions qui peuvent empêcher des transactions impliquant un changement de contrôle et ayant une influence sur le cours des actions de la Société, en l'occurrence la faculté donnée au Conseil d'Administration de procéder à une augmentation de capital dans le cadre du capital autorisé en cas d'offre publique d'acquisition.

### **B.14 Administrateurs et commissaire de la Société**

Le Conseil d'Administration, nouvellement nommé, est composé de la manière suivante :

- Monsieur Marco MENNELLA
- Monsieur Jean TURPEL
- Monsieur Daniel MOUSON

Monsieur Jean TURPEL est président du Conseil d'Administration de la Société et Monsieur Marco MENNELLA est délégué à la gestion journalière de la Société depuis leur nomination au cours de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 7 juin 2013. Monsieur Jean TURPEL, Monsieur Marco MENNELLA et Monsieur Daniel



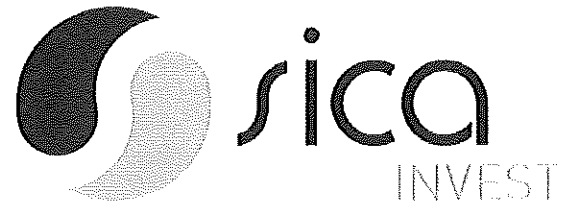
MOUSON ont été nommés administrateurs de la Société pour une durée de 6 ans renouvelable par l'assemblée générale particulière du 15 avril 2013.

L'assemblée générale de la Société du 15 mai 2009 a nommé en qualité de commissaire de la Société, Monsieur Geert VAN GOOLEN, ayant ses bureaux à 1851 Grimbergen (Humbeek), Kerkstraat 152, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Son mandat est rémunéré à hauteur de huit mille euros (8.000 EUR) HTVA par an et ledit mandat a été renouvelé pour une durée de 3 ans lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société du 18 décembre 2012.

### B.15 Tableau de chiffres-clés

Chiffre d'affaires	428,44
Résultat d'exploitation	-249.867,21
Résultat net	-1.919.817,18
Capitaux propres	13.114,69
Total du bilan	656.629,73

JK



## ETATS FINANCIERS CONTROLES

---

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: *Sica Invest*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *Bld de la Cambre* N°: *33* Bte: .....

Code postal: *1000* Commune: *Bruxelles*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de *Bruxelles*

Adresse Internet \*: .....

Numéro d'entreprise *BE 0810.604.650*

DATE *26 / 07 / 2012* du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du */ /*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 08 / 2012* au *31 / 07 / 2013*

Exercice précédent du *01 / 08 / 2011* au *31 / 07 / 2012*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ne sont pas~~ <sup>XXXXXX\*\*</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

<i>Alias &amp; Partners sprl</i> N°: <i>BE 0878.168.021</i>	<i>Koningin Astridlaan 178, 2800 Mechelen,</i> <i>Belgique</i>	<i>Administrateur délégué</i> <i>17/03/2009 - 15/04/2013</i>
--	---	---

Représenté(es) par:

<i>Adolf Schroyens</i> <i>(Gérant)</i>	<i>Frans Halsvest 102 boîte 1, 2800 Mechelen,</i> <i>Belgique</i>
---	--

<i>Axxess Partners sprl</i> N°: <i>BE 0461.264.989</i>	<i>Victor Lamoralstraat 11, 8300 Knokke-Heist,</i> <i>Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>31/12/2010 - 15/04/2013</i>
---	---	---

Représenté(es) par:

<i>Frédéric Agneessens</i>	<i>Victor Lamoralstraat 11, 8300 Knokke-Heist,</i> <i>Belgique</i>
----------------------------	---

<i>Drupafina sa</i> N°: <i>BE 0425.580.075</i>	<i>Mussenburghei 116, 2650 Edegem, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>31/12/2010 - 15/04/2013</i>
---	---	---

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: *31* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *5.2.1, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.1, 5.3.2, 5.3.4, 5.3.6, 5.5.2, 5.8, 5.12, 5.13, 5.16, 5.17.2, 6, 8, 9*

Marco Mennella  
Administrateur-délégué

  
Signature  
(nom et qualité)

\* Mention facultative.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

## Représenté(es) par:

<i>Guido Wallebroek</i>	<i>Mussenburglei 116, 2650 Edegem, Belgique</i>	
<i>Jean Turpel</i>	<i>Bld de la Cambre 33, 1000 Bruxelles, Belgique</i>	<i>Administrateur 15/04/2013 - 29/11/2019</i>
<i>Marco Mennella</i>	<i>Robert Jones 19, 1180 Uccle, Belgique</i>	<i>Administrateur délégué 15/04/2013 - 29/11/2019</i>
<i>Daniel Mouson</i>	<i>Souveraine 95, 1050 Ixelles, Belgique</i>	<i>Administrateur 15/04/2013 - 29/11/2019</i>
<i>Geert Van Goolen (Reviser d'entreprises) N° de membre: 1396</i>	<i>Kerkstraat 152, 1851 Humbeek, Belgique</i>	<i>Commissaire 18/12/2012 - 27/11/2015</i>



## DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~XXX~~ n'ont pas\* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		20/28	546.125,64	2.901.168,08
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20	.....	66.209,69
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21	1.904,34	2.906,62
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	.....	1.425,71
Terrains et constructions .....		22	.....	.....
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	.....	697,58
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	728,13
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	.....	.....
	5.4/			
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.5.1	28	544.221,30	2.830.626,06
<b>Entreprises liées</b> .....	5.14	280/1	1,00	121.501,36
Participations .....		280	1,00	19.901,00
Créances .....		281	.....	101.600,36
<b>Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b> .....	5.14	282/3	.....	1.817.353,42
Participations .....		282	.....	1.767.353,42
Créances .....		283	.....	50.000,00
<b>Autres immobilisations financières</b> .....		284/8	544.220,30	891.771,28
Actions et parts .....		284	542.890,30	890.441,28
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	1.330,00	1.330,00
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	110.504,09	109.783,34
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
<b>Stocks</b> .....		30/36	.....	.....
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
<b>Commandes en cours d'exécution</b> .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	8.097,36	8.353,23
Créances commerciales .....		40	.....	1.353,42
Autres créances .....		41	8.097,36	6.999,81
	5.5.1/			
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.6	50/53	1.835,20	73.991,54
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	1.835,20	73.991,54
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	100.571,53	18.131,68
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	.....	9.306,89
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	656.629,73	3.010.951,42

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....(+)/(-)		10/15	13.114,69	1.932.931,87
<b>Capital</b> .....	5.7	10	2.630.462,23	2.630.462,23
Capital souscrit .....		100	2.630.462,23	2.630.462,23
Capital non appelé .....		101	.....	.....
<b>Primes d'émission</b> .....		11	.....	.....
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	.....	.....
<b>Réserves</b> .....		13	.....	.....
Réserve légale .....		130	.....	.....
Réserves indisponibles .....		131	.....	.....
Pour actions propres .....		1310	.....	.....
Autres .....		1311	.....	.....
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	-2.617.347,54	-697.530,36
<b>Subsides en capital</b> .....		15	.....	.....
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	.....
Charges fiscales .....		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien .....		162	.....	.....
Autres risques et charges .....	5.8	163/5	.....	.....
<b>Impôts différés</b> .....		168	.....	.....
<b>DETTES</b> .....		17/49	643.515,04	1.078.019,55
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.9	17	526.666,72	419.850,00
Dettes financières .....		170/4	526.666,72	419.850,00
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	500.000,00	419.850,00
Dettes de location-financement et assimilées .....		172	.....	.....
Etablissements de crédit .....		173	.....	.....
Autres emprunts .....		174	26.666,72	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	.....	.....
<b>Dettes à un an au plus</b> .....		42/48	106.599,62	626.302,96
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	5.9	42	.....	.....
Dettes financières .....		43	39.928,00	599.043,72
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	99.043,72
Autres emprunts .....		439	39.928,00	500.000,00
Dettes commerciales .....		44	64.362,41	27.259,24
Fournisseurs .....		440/4	64.362,41	27.259,24
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	5.9	45	.....	.....
Impôts .....		450/3	.....	.....
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	.....	.....
Autres dettes .....		47/48	2.309,21	.....
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.9	492/3	10.248,70	31.866,59
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	656.629,73	3.010.951,42

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	428,44	.....
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	.....	.....
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	428,44	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	250.295,65	246.773,15
Approvisionnements et marchandises .....		60	.....	.....
Achats .....		600/8	.....	.....
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	.....	.....
Services et biens divers .....		61	248.018,31	212.714,47
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	5.10	62	.....	.....
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	1.002,28	28.607,79
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	5.10	635/7	.....	.....
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	1.275,06	5.450,89
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	-249.867,21	-246.773,15
<b>Produits financiers</b> .....		75	33.294,08	40.590,35
Produits des immobilisations financières .....		750	.....	.....
Produits des actifs circulants .....		751	33.086,59	40.278,88
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	207,49	311,47
<b>Charges financières</b> .....		65	56.210,70	673.691,46
Charges des dettes .....	5.11	650	45.949,69	29.866,59
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	5.032,34	623.744,04
Autres charges financières .....		652/9	5.228,67	20.080,83
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> .....		9902	-272.783,83	-879.874,26

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	57.937,14	528.159,84
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	50.190,85	526.887,32
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763	7.746,29	1.272,52
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9	.....	.....
<b>Charges exceptionnelles</b> .....(+)/(-)		66	1.704.970,49	1.449.937,74
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660	67.635,40	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661	1.523.661,69	1.188.640,58
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) .....		662	.....	.....
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663	113.673,40	261.297,16
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8	.....	.....
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	-1.919.817,18	-1.801.652,16
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	5.12	67/77	.....	.....
Impôts .....		670/3	.....	.....
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	-1.919.817,18	-1.801.652,16
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	-1.919.817,18	-1.801.652,16

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-2.617.347,54	-5.479.081,36
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-1.919.817,18	-1.801.652,16
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	-697.530,36	-3.677.429,20
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	4.781.551,00
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	4.781.551,00
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	-2.617.347,54	-697.530,36
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	.....	.....
Rémunération du capital .....	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Autres allocataires .....	696	.....	.....

**ANNEXE**

**ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	66.209,69
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002	.....	
Amortissements .....	8003	66.209,69	
Autres .....(+)/(-)	8004	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	(20)	.....	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement .....	200/2	.....	
Frais de restructuration .....	204	.....	

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.013,70

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

8022	.....	
------	-------	--

Cessions et désaffectations .....

8032	.....	
------	-------	--

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

8042	.....	
------	-------	--

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....

8052	6.013,70	
------	----------	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....

8122P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	3.107,08
-------	--------------------	----------

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

8072	1.002,28	
------	----------	--

Repris .....

8082	.....	
------	-------	--

Acquis de tiers .....

8092	.....	
------	-------	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

8102	.....	
------	-------	--

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

8112	.....	
------	-------	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....

8122	4.109,36	
------	----------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....**

211	1.904,34	
-----	----------	--



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXX	4.201,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	.....	
Cessions et désaffectations .....	8173	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8193	4.201,00	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8253	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXX	3.503,42
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	697,58	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8323	4.201,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(24)	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8195P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	6.551,77
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	.....	
Cessions et désaffectations .....	8175	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8195	6.551,77	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8255P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8255	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8325P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	5.823,64
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	728,13	
Repris .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8325	6.551,77	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(26)	.....	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	23.901,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	.....	
Cessions et retraits .....	8371	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8381	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391	23.901,00	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8441	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	.....	
Reprises .....	8481	.....	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8511	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521	4.000,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8541	19.900,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551	19.900,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(280)	1,00	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	281P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	101.600,36
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	373.357,68	
Remboursements .....	8591	99.500,36	
Réductions de valeur actées .....	8601	375.457,68	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8621	.....	
Autres .....(+)/(-)	8631	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(281)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8651	375.457,68	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	3.151.026,10
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	.....	
Cessions et retraits .....	8372	785.281,31	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8382	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	2.365.744,79	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412	.....	
Acquises de tiers .....	8422	.....	
Annulées .....	8432	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8442	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	1.383.672,68
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472	982.072,11	
Reprises .....	8482	.....	
Acquises de tiers .....	8492	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8502	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8512	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522	2.365.744,79	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8542	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(282)	.....	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	283P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	50.000,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582	.....	
Remboursements .....	8592	50.000,00	
Réductions de valeur actées .....	8602	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8612	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8622	.....	
Autres .....(+)/(-)	8632	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(283)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.905.292,64
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363	5.076,80	
Cessions et retraits .....	8373	178.659,40	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383	0,36	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	1.731.710,40	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413	.....	
Acquises de tiers .....	8423	.....	
Annulées .....	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.014.851,36
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473	166.131,90	
Reprises .....	8483	50.190,85	
Acquises de tiers .....	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513	58.027,69	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	1.188.820,10	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(284)	542.890,30	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.330,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	.....	
Remboursements .....	8593	.....	
Réductions de valeur actées .....	8603	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8613	.....	
Différences de change .....(+)/(-)	8623	.....	
Autres .....(+)/(-)	8633	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(285/8)	1.330,00	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	8653	.....	

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ) ou (-) (en unités)	
<i>Cryovisc</i> BE 0820.368.293 Société anonyme Av Blucher 63, 1180 Uccle, Belgique  Action sans désignation de valeur nominale	13.904	15,06	0,0	31/12/2012	EUR	-7.170,00	-5.665.094,00
<i>Emd Music ( chiffres consolidés )</i> BE 0428.918.855 Société anonyme Bld Général Wahis 16a, 1030 Schaerbeek, Belgique  Actions sans désignation de valeur nominale	77.957	2,05	0,0	31/12/2012	EUR	9.600.000,00	778.738,00
<i>Flexos</i> BE 0443.283.169 Société anonyme Av André Ernst 20, 4800 Verviers, Belgique  Actions sans désignation de valeur nominale	48.178	11,0	0,0	31/12/2012	EUR	1.077.824,00	-514.849,00
<i>Team International Marketing ( chiffres consolidés )</i> BE 0455.660.171 Société anonyme Middenhutlaan 1, 1640 Rhode-Saint-Genèse, Belgique  Action sans désignation de valeur nominale	250.452	4,85	0,0	31/12/2012	EUR	3.280.000,00	-4.582.000,00
<i>U &amp; I Learning</i> BE 0460.563.918 Société anonyme Molenaarsstraat 111, 9000 Gent, Belgique  Action sans désignation de valeur nominale	33.920	1,95	0,0	31/12/2012	EUR	6.505.888,00	250.012,00
<i>Colombo Consult</i> BE 0843.184.277 Société privée à responsabilité limitée Frans Halsvest 102/2, 2800 Mechelen, Belgique  Parts sociales	199	99,95	0,0	30/06/2013	EUR	13.219,00	-6.781,00

## LISTE DES PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (suite de la page précédente)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+ ou (-) (en unités)	
<i>Fib</i> BE 0833.699.954 Société anonyme av Louise 475, 1050 Ixelles, Belgique  Actions sans désignation de valeur nominale	1.499	49,9	0,0	31/12/2012	EUR	-503.635,00	-808.715,00
<i>Photonike</i> BE 0808.462.831 Société anonyme Drève du Caporal 9c, 1180 Uccle, Belgique  Action sans désignation de valeur nominale	91.255	3,0	0,0	31/12/2011	EUR	1.890.343,00	-16.453,00
<i>Synaptix</i> BE 0847.154.052 Galileïaan 18, 2845 Niel, Belgique  Actions sans désignation de valeur nominale	127.157	7,9	0,0		EUR	0,00	0,00

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions et parts</b> .....	51	.....	450,00
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	.....	450,00
Montant non appelé .....	8682	.....	.....
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52	.....	.....
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684	.....	.....
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53	.....	.....
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686	.....	.....
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687	.....	.....
de plus d'un an .....	8688	.....	.....
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689	1.835,20	73.541,54

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....



**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	2.630.462,23
(100)	2.630.462,23	

Modifications au cours de l'exercice

.....  
 .....  
 .....

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale .....  
 .....  
 .....

Actions nominatives .....

Actions au porteur et/ou dématérialisées .....

Codes	Valeur	Nombre d'actions
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....
	2.630.462,23	818.194
	.....	.....
	.....	.....
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération

.....  
 .....  
 .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)	.....	XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	.....
	.....	.....
	.....	.....
	.....	.....

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu .....

Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation .....

Montant du capital à souscrire .....

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

Capital autorisé non souscrit .....

Codes	Exercice
8721	.....
8722	.....
8731	.....
8732	.....
8740	.....
8741	.....
8742	.....
8745	.....
8746	.....
8747	.....
8751	.....

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....  
 Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....  
 Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	.....
8762	.....
8771	.....
8781	.....

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE**

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>		
Dettes financières .....	8801	.....
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	.....
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	.....
<b>Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>		
Dettes financières .....	8802	.....
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	.....
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	.....
<b>Dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>		
Dettes financières .....	8803	526.666,72
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	500.000,00
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	26.666,72
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>526.666,72</b>

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	.....
Emprunts subordonnés .....	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8951	.....
Etablissements de crédit .....	8961	.....
Autres emprunts .....	8971	.....
Dettes commerciales .....	8981	.....
Fournisseurs .....	8991	.....
Effets à payer .....	9001	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	.....
Dettes salariales et sociales .....	9021	.....
Autres dettes .....	9051	.....
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	<b>.....</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	.....
Impôts .....	9032	.....
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	<b>.....</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues .....	9072	.....
Dettes fiscales non échues .....	9073	.....
Dettes fiscales estimées .....	450	.....

**Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	.....

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Ventilation par marché géographique		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	.....	.....
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture	9086	.....	.....
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	.....	.....
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	.....	.....
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	.....	.....
Primes patronales pour assurances extralégales	622	.....	.....
Autres frais de personnel	623	.....	.....
Pensions de retraite et de survie	624	.....	.....
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	635	.....	.....
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	.....	.....
Reprises	9111	.....	.....
Sur créances commerciales			
Actées	9112	.....	.....
Reprises	9113	.....	.....
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	.....	.....
Utilisations et reprises	9116	.....	.....
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	1.275,06	5.450,89
Autres	641/8	.....	.....
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	.....	.....
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	.....	.....
Frais pour l'entreprise	617	.....	.....

**RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125	.....	.....
Subsides en intérêts .....	9126	.....	.....
Ventilation des autres produits financiers		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement</b> .....	6501	.....	.....
<b>Intérêts intercalaires portés à l'actif</b> .....	6503	.....	.....
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	5.032,34	623.744,04
Reprises .....	6511	.....	.....
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653	.....	.....
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560	.....	.....
Utilisations et reprises .....	6561	.....	.....
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....

**RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**

**Ventilation des autres produits exceptionnels**

.....	.....
.....	.....
.....	.....

**Ventilation des autres charges exceptionnelles**

.....	.....
.....	.....
.....	.....

Exercice
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	1,00	121.501,36
Participations .....	(280)	1,00	19.901,00
Créances subordonnées .....	9271	.....	.....
Autres créances .....	9281	.....	101.600,36
<b>Créances sur les entreprises liées</b> .....	9291	.....	.....
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	.....	.....
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	.....	.....
A plus d'un an .....	9361	.....	.....
A un an au plus .....	9371	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	.....
Produits des actifs circulants .....	9431	.....	.....
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	.....	.....
Autres charges financières .....	9471	.....	.....
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481	.....	.....
Moins-values réalisées .....	9491	.....	.....
<b>ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)	.....	1.817.353,42
Participations .....	(282)	.....	1.767.353,42
Créances subordonnées .....	9272	.....	.....
Autres créances .....	9282	.....	50.000,00
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	.....
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	.....



**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Exercice
.....
.....
.....
.....

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées** .....

Conditions principales des créances  
.....  
.....

**Garanties constituées en leur faveur** .....

Conditions principales des garanties constituées  
.....  
.....

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur** .....

Conditions principales des autres engagements  
.....  
.....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	.....
9501	.....
9502	.....
9503	.....
9504	.....

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	8.653,00
95061	.....
95062	.....
95063	6.262,54
95081	.....
95082	.....
95083	.....

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)**

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés.

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont portés à l'actif et amortis de façon linéaire à 20% l'an.

Immobilisations incorporelles :

Cette rubrique ne comprend pas de frais de recherche et développement.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %		
			Principal		Frais accessoires
			Min	Max	Min - Max
1. Frais d'établissement	L	NR	20%		20%
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	20%		20%
3. Batiments industriels, administratifs ou commerciaux	Néant				
4. Installations, machines et outillage	Néant				
5. Matériel roulant.	Néant				
6. Matériel de bureau et mobilier	L	NR	20%-33,33%		20%-33,33%
7. Autres immobilisations corporelles	Néant				

## Immobilisations financières :

## Actions :

Les participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse du dernier jour de l'exercice si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition.

Pour les titres non cotés ceux-ci sont repris à l'actif à leurs valeurs d'acquisition sauf si après analyse le conseil d'administration estime , contenu de la situation financière et des perspectives, qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur. Le critère principale retenu par le conseil d'administration dans le cadre des titres non cotés est la continuité des activités.

## Obligations :

Les titres à revenu fixe n'ont pas été réévaluées durant l'exercice et sont repris à l'actif du bilan à leurs valeurs d'acquisition ou au cours de bourse le plus récent par rapport à la date de cloture si celui-ci est inférieur au prix d'acquisition.

Pour les obligations non cotées le conseil d'administration a arrêté les mêmes règles que pour les titres non cotés

L'ensemble des valeurs repris sous cette rubrique est libellé en euro.

## Placements de trésorerie :

Les règles d'évaluation sont identique aux immobilisations financières et ce poste est composé uniquement de valeurs libellées en euro.

## Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

## Devises :

Les avoirs, dettes et engagements composant le bilan sont uniquement en euro.



## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2013

---

#### **NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES**

En date du 20 janvier 2014, le Conseil d'Administration de SICA INVEST a arrêté les présents états financiers de SICA INVEST. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale des actionnaires du 17 février 2014.

Les états financiers sont établis conformément aux Belgian GAAP.

Ils ne comprennent que des éléments en euros. Il n'y a aucune créance ou dette en devises.

#### **NOTE 2 – FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Les frais d'établissement sont comptabilisés à leur valeur nette après déductions des amortissements.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

#### **NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déductions des amortissements, frais accessoires inclus.

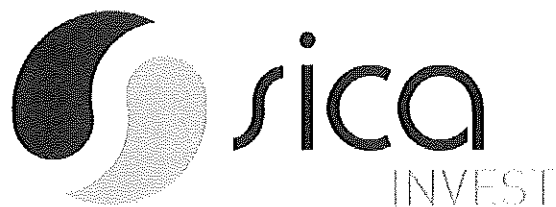
Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire de 20% l'an.

#### **NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à l'actif, à leur valeur nette après déductions des amortissements, frais accessoires inclus.

Les amortissements sont comptabilisés en charges sur une base linéaire comprise entre 20% et 33% l'an en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

#### **NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES**



Les actions cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais de courtage et taxe boursière, diminuée des réductions de valeur nécessaires sur base du cours le plus récent au 31 juillet 2013. Les frais d'acquisition sont portés directement en charges.

Les actions non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais, lesquels sont directement portés en charges sauf si, après analyse, le Conseil d'Administration estime qu'il y a lieu d'acter une réduction de valeur compte tenu de la situation financière et des perspectives de l'émetteur.

Les obligations cotées sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage. Les frais d'acquisition et intérêts courus sont portés directement en charges.

Les obligations non cotées sont reprises à l'actif à leur valeur de souscription, hors prime d'émission et intérêts courus, sous déduction des réductions de valeurs estimées nécessaires par le Conseil d'Administration.

Les obligations assorties de warrants sont reprises à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors prime d'émission, intérêts courus et frais de courtage, lesquels sont portés directement en charges.

#### **NOTE 6 – PLACEMENTS DE TRESORERIE**

Les règles d'évaluation de cette rubrique sont identiques aux règles énoncées pour les immobilisations financières.

#### **NOTE 7 – VALEURS DISPONIBLES**

Les valeurs disponibles sont libellées en euros.

#### **NOTE 8 – COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF**

Les intérêts courus sur les placements à terme sont comptabilisés au prorata en comptes de produits et en comptes de régularisation de l'actif.

#### **NOTE 9 – COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF**

Les prorata de charges non encore reçues ont été provisionnés via les comptes de régularisation du passif.

#### **NOTE 10 – COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS**

#### **NOTE 11 – PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

Les réductions de valeur non réalisées sont comptabilisées en charges financières.



## RAPPORT DU COMMISSAIRE

---





IBR IRE

IRE n°. 1.396

**Geert Van Goolen**

**Réviseur d'Entreprises**

Kerkstraat 152  
1851 Grimbergen

TVA: BE 779.071.039

**Rapport du commissaire, relatif à l'exercice 01/08/2012-31/07/2013  
présenté à l'Assemblée Générale des actionnaires de la S.A.  
SICA INVEST**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

**Attestation des comptes annuels, avec réserve et paragraphe explicatif**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice 01/08/2012 – 31/07/2013, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 656.629,73 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € -1.919.817,18.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société la plupart des explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31/07/2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, avec les réserves suivantes : les répercussions potentielles sur les comptes d'un manque relatif de contrôle interne, provoqué par la situation spécifique du management limité et les conflits, comme décrit dans le rapport de gestion. Le portefeuille au 31/07/2013 contient des effets, soit cotés sur le marché libre, soit non cotés. Pour ce qui concerne les titres cotés sur le marché libre, nous soulignons le manque de liquidité et donc le manque relatif de réaliser les actions, valorisées au cours du marché libre. A la date de la signature de ce rapport, il y a des moins values potentielles de -184KE sur les effets.

Sans pour autant modifier le contenu de notre rapport, le rapport de gestion motive la continuité de la société. Le rapport de gestion prévoit l'émission d'un emprunt obligataire convertible et l'acquisition, par un apport en nature, des actions d'une société rentable, non cotée. A ce jour, les opérations projetées ne se sont pas encore réalisées. La société tombe dans l'application des articles 633 et 634 du Code des sociétés, l'assemblée générale doit se prononcer sur la continuité. La réalisation des investissements, financés par des appels de fonds nouveaux sont nécessaires pour la poursuite des activités.


**Mentions complémentaires**

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Certaines participations sont valorisées au cours de bourse du Marché Libre au moment de la clôture des comptes annuels. Nous attirons l'attention sur le caractère spécifique du marché en question, un manque relatif de volume, de liquidité, et d'information sur l'évolution financière des participations.
- Le rapport de gestion donne des informations sur les conflits d'intérêts.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure et des remarques formulées ci-dessus, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation du résultat proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Grimbergen, le 24/01/2014



Van Goolen Geert  
Commissaire